

plateforme santé-précarité 67

Guide du dispositif régional
de prévention des conduites à risque,
de réduction des risques
et de prise en charge des usagers
de substances psychoactives licites ou illicites
(tabac, alcool, drogues illicites,
médicaments détournés de leur usage)

novembre
2013

Alsace

Accès aux soins en addictologie





En tant que professionnels ou bénévoles de première ligne (travailleur social, médecin généraliste, animateur...), vous pouvez être amenés à accueillir des personnes confrontées à des conduites addictives ou à risque et à leur proposer une orientation, ce qui n'est pas toujours aisé compte tenu de la multiplicité des acteurs intervenant dans ce champ et de la difficulté à identifier les missions des uns et des autres.

L'Agence régionale de santé et les partenaires mobilisés dans la plateforme santé précarité du Bas-Rhin s'impliquent pour réduire les inégalités d'accès à la prévention et aux soins et impulsent des initiatives destinées à assurer un accompagnement plus global des personnes en difficultés sociales.

À ce titre et pour apporter une réponse concrète aux difficultés auxquelles vous pouvez être confrontés en matière d'orientation, les membres du groupe Addictions de la plateforme santé précarité du Bas-Rhin, professionnels du secteur social, de la psychiatrie et de l'addictologie, ont souhaité croiser leurs regards pour élaborer un guide.

Ce guide vous propose quelques éléments de repère en addictologie et vous présente l'organisation du dispositif addictologique. Le répertoire vous permettra de découvrir comment ce dispositif se décline en Alsace, à l'échelle des territoires de santé.

Une publication du groupe Addictions
de la Plateforme santé précarité du Bas-Rhin :

- Home protestant
- Club de jeunes L'Étage
- CSAPA Maison d'arrêt
- Centre d'addictologie HUS
- CIRDD
- Adoma
- Association d'accueil et d'hébergement pour les jeunes (AAHJ)
- Entraide le relais
- Centre hospitalier d'Erstein et CMP Pinel
- Action sida ville
- SOS hépatites
- Médecins du monde
- Escale Saint-Vincent
- Accueil sans frontières 67
- Foyer Notre-Dame
- La Cité relais
- Pénélope
- Le Toit haguenuvien
- Ithaque
- ALT
- Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)
- EPSAN
- Femmes de paroles
- Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Espace santé relais
- Ville de Strasbourg
- Maison des adolescents
- Conseil général du Bas-Rhin

Merci à celles et ceux qui ont pris de leur temps pour sélectionner et fournir des visuels.

Suivi de la publication :

Marie-Christine Laurent (ARS Alsace)

Brigitte Spenner (ALT)

Mise en pages : L'intranquille

Impression : Ott imprimeur, Wasselonne

4^e trimestre 2013

La liste des structures d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation pour les personnes en difficulté avec l'alcool n'est peut-être pas exhaustive. Elle a été principalement constituée à partir de la connaissance des structures financées. En outre, ces structures étant pour la plupart gérées par des bénévoles, les adresses et les numéros de téléphone changent parfois assez fréquemment.

Sommaire

1. Repères en addictologie

Addiction.....	5
Substance psycho-active.....	6
Types d'usages de substances.....	6
Réduction des risques.....	8
Sevrage.....	9
Traitements de substitution aux opiacés.....	10

2. Organisation du dispositif

Le contexte national de prise en charge des usagers de substances.....	13
Cadre législatif.....	13
Politique sanitaire de prévention et de prise en charge des addictions.....	13
En matière de prévention.....	14
En matière de réduction des risques.....	15
Le dispositif de ville.....	15
Le dispositif médico-social.....	15
En matière de soins.....	16
La médecine de ville et les réseaux de santé.....	16
Le dispositif médico-social.....	17
Le dispositif hospitalier.....	19

3. Le dispositif addictologique en Alsace

Territoire de santé 1.....	25
Territoire de santé 2.....	31
Territoire de santé 3.....	41
Territoire de santé 4.....	47

<i>Index alphabétique des structures</i>	53
--	----

Le Crocodile
retrouve une étoile

sous les sapins

Comme

un rêve américain

Heureusement

Les hommes

ont des progrès

1. Repères en addictologie



Au Moyen Âge, si quelqu'un ne pouvait pas assumer ses dettes, le juge, conformément au droit romain, pouvait donner au plaignant le droit de disposer de la personne même du débiteur défaillant. Le terme d'addiction désignait cette mesure juridique. De nos jours, le terme d'addiction désigne un processus dans lequel un comportement chargé de soulager un mal-être finit par devenir plus ou moins incontrôlable et se maintient malgré ses conséquences négatives.

Selon Jeammet¹, la conduite addictive peut « être décrite comme la recherche d'un apport externe dont le sujet a besoin pour son équilibre et qu'il ne peut pas trouver au niveau de ses ressources internes » et c'est « une des caractéristiques du comportement d'addiction que de posséder ce double versant d'impulsions difficiles à contrôler mais aussi de lutte plus ou moins compulsive contre ces impulsions avec la conscience du caractère néfaste de ce comportement ».

Selon Richard, Senon et Valleur², l'addiction est une « relation de dépendance plus ou moins aliénante pour l'individu, et plus ou moins acceptée voire parfois totalement rejetée par l'environnement social de ce dernier, à l'égard d'un produit (drogue, tabac, alcool, médicaments), d'une pratique (jeu, sport), ou d'une situation (relation amoureuse) ».

Toute conduite addictive résulte des interactions entre trois composantes :

- l'individu avec ses déterminants : sa physiologie, sa personnalité, son vécu ;
- l'environnement familial, social, relationnel... ;
- le produit ou l'objet consommé qui a un pouvoir addictogène.

Cette triangulation pose les fondements de l'approche globale de l'usager et de la prise en charge psycho-médico-sociale qui peut lui être proposée.



→ Substance psycho-active

On définit comme “substance psycho-active” une substance d'origine naturelle ou synthétique, classée licite ou illicite, qui agit sur le système nerveux et entraîne des modifications de comportement, des perceptions et des sensations, présentant une toxicité pour l'organisme et ayant une capacité à rendre dépendant. Selon le type de substances, la dangerosité intrinsèque, la quantité consommée, la fréquence des prises, le mode d'usage, l'âge du consommateur et le contexte de consommation, les conséquences somatiques, psychologiques et sociales ne sont pas les mêmes.

Types d'usages de substances



Selon Reynaud, Parquet et Lagrue³, on peut individualiser trois grands types de comportements dans la consommation de substances psychoactives – et ce quelle que soit la substance concernée : l'usage, l'abus (ou usage nocif) et la dépendance.

L'usage

Les pratiques d'usage de substances psychoactives font référence à trois modalités de consommation :

- la non-consommation ;
- la consommation socialement réglée: cette consommation est en lien direct avec le refus, la tolérance ou, au contraire, la valorisation d'une substance par une société donnée, à un moment donné ;
- la consommation à risque: dans certaines circonstances, même la consommation socialement réglée est susceptible d'entraîner des dommages, le risque étant déterminé, d'une part, par les propriétés pharmacologiques du produit et, d'autre part, par les modalités de la consommation.

L'usage nocif

L'usage nocif est caractérisé par une consommation répétée induisant des dommages dans les domaines somatiques, psychoaffectifs ou sociaux, soit pour le sujet lui-même, soit pour son environnement proche ou à distance, les autres, la société. Le caractère pathologique de cette consommation est donc défini à la fois par la répétition de la consommation et par la constatation de dommages induits.

La dépendance

Le comportement de dépendance se caractérise par une rupture avec le fonctionnement banal et habituel du sujet. Il est habituel de distinguer :

- la dépendance psychique définie par le besoin de maintenir ou de retrouver les sensations de plaisir, de bien-être, la satisfaction, la stimulation que la substance apporte au consommateur, mais aussi d'éviter la sensation de malaise psychique qui survient lorsque le sujet n'a plus son produit. Cette dépendance psychique a pour traduction principale le "craving": la recherche compulsive de la substance, contre la raison et la volonté, expression d'un besoin majeur et incontrôlable ;
- la dépendance physique définie par un besoin irrépressible, obligeant le sujet à la consommation de la substance pour éviter le syndrome de manque lié à la privation du produit. Elle se caractérise par l'existence d'un syndrome de sevrage (apparition de symptômes physiques en cas de manque) et par l'apparition d'une tolérance (augmentation de la

consommation pour un même effet). Cette dépendance physique n'est pas obligatoire pour porter le diagnostic.

Réduction des risques

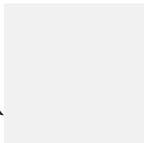
La politique de réduction des risques est une politique de santé publique dont l'objectif est de réduire les dommages sanitaires et sociaux associés à la consommation problématique de drogues et de lutter contre la marginalisation des consommateurs. Elle fut introduite en France à la fin des années 80, suite à la contamination massive des usagers de drogues par le VIH. Elle reposait sur trois revendications majeures : la généralisation des programmes d'échange de seringues, l'élaboration de programmes de substitution et la revendication d'un changement de paradigme dans le choix politique de la gestion de l'usage de drogue. À celui de la coercition et de la répression, devait succéder celui de la prévention des risques de transmission du VIH. En effet, les politiques répressives entraînaient une clandestinité des pratiques et contraignaient les messages d'hygiène et toute initiative de prévention secondaire comme la remise de matériel d'injection stérile.

L'application de cette politique volontaire, au plus près des conditions d'usages et des risques de contaminations, a provoqué l'émergence de nouvelles pratiques professionnelles et a notamment favorisé le développement des programmes visant à l'échange de seringues, l'accès gratuit au matériel d'injection, la mise en place de traitements de substitution, le développement de lieux d'accueil pour les plus démunis et les plus marginalisés favorisant l'accès à de meilleures conditions d'hygiène et à un hébergement, même temporaire, et le renforcement

des groupes d'auto-support.

Les résultats les plus visibles de la réduction des risques liés à la toxicomanie se mesurent principalement dans la réduction des décès par overdose et la baisse de transmission du VIH et de l'hépatite C mais, au-delà des résultats visibles, il s'agit surtout d'une meilleure prise en charge sanitaire et sociale des personnes toxicomanes.

Ce concept s'étend aujourd'hui à toutes les mesures qui visent à réduire les risques sanitaires et sociaux liés aux usages de tabac, d'alcool ou de drogue illicites.

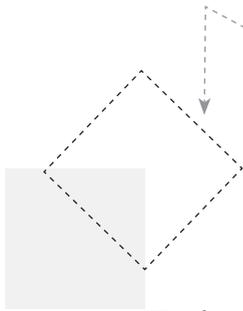


Sevrage

Le sevrage se définit comme l'arrêt de la consommation de substance psychoactive qui permet une désintoxication de l'organisme. Il peut être effectué en ambulatoire ou en hospitalisation.

Le sevrage thérapeutique assure la prévention et le traitement des symptômes de dépendance physique et des complications induites par la suppression brutale d'un produit. Il ne prend tout son sens que lorsqu'il s'intègre dans une stratégie globale de soins du sujet.

Il peut être proposé aux personnes ayant effectué un sevrage de poursuivre par un séjour en Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) résidentiel (appartement thérapeutique relais ou centre thérapeutique résidentiel), en famille d'accueil ou en centre de soins de suite et de réadaptation en addictologie (CSSRA) afin de consolider l'abstinence.



Traitements de substitution aux opiacés (TSO)

Les traitements de substitution aux opiacés, modalité de soin mise en place en France depuis 1995, ont pour objectif de substituer un médicament aux prises de produits à base d'opiacés pour stabiliser le patient dépendant sur le plan somatique, psychologique et social, réduire les risques de contamination infectieuse et favoriser son inscription dans une réinsertion sociale et professionnelle.

Trois traitements médicaux de substitution sont disponibles en France: la méthadone, la buprénorphine (Subutex® ou générique) et la Suboxone®.

La méthadone

L'initialisation de ce traitement de substitution aux opiacés ne peut être faite que par un médecin d'un CSAPA ou un praticien hospitalier, sur ordonnance sécurisée, pour un maximum de 14 jours. Une fois la personne stabilisée au niveau de son traitement, le relais peut ensuite être passé à un médecin de ville. La délivrance est fractionnée par période de 7 jours.

Il existe une forme sirop et une forme gélule. La méthadone gélule est réservée aux patients stabilisés depuis un an dans leur traitement. Elle doit être initiée par un médecin de CSAPA ou un médecin exerçant dans un service d'addictologie hospitalier.

L'autorisation de mise sur le marché (AMM) stipule la nécessité d'un accompagnement social et psychologique en association avec la prescription médicale.

La buprénorphine haut dosage (BHD) ou Subutex®

Ce traitement de substitution aux opiacés peut être prescrit par tout médecin, en médecine de ville et en milieu hospitalier, sur ordonnance sécurisée, pour un maximum de 28 jours, avec fractionnement de la délivrance par périodes de 7 jours. C'est un traitement qui se prend par voie orale (sublinguale).

Comme pour la méthadone, la prescription de buprénorphine n'est qu'une composante de la prise en charge de l'usager d'opiacés. Un accompagnement global est fortement recommandé.

Le risque de mésusage, d'abus et de trafic de médicaments de substitution aux opiacés existe pour un petit nombre de patients. Toutefois, la politique de substitution aux opiacés a eu un impact sanitaire important :

- diminution des infections VIH ;
- diminution des décès par overdose ;
- amélioration du recours aux soins ;
- amélioration de la qualité de vie.

La Suboxone®

Il s'agit d'un traitement de substitution "combiné" associant la buprénorphine et un antagoniste des récepteurs morphiniques: la naloxone. Il est indiqué dans le traitement de la dépendance aux opiacés dans le cadre, comme chaque TSO, d'une prise en charge médicale sociale et psychologique. Sa prise doit être sublinguale. Ses modalités de prescription sont les mêmes que pour la buprénorphine (ordonnance sécurisée, avec une durée limitée de 28 jours et une délivrance quotidienne sur les 14 premiers jours conseillée).

- 1 JEAMMET Philippe in PADIEU René, PARQUET Philippe-Jean et al., *Dépendances et conduites de consommation*, éd. Inserm, Paris, 1997
JEAMMET Philippe in VÉNISSE Jean-Luc, BAILLY Daniel et al., *Addictions: quels soins?*, éd. Masson, Paris, 1997
- 2 RICHARD Denis, SENON Jean-Louis, VALLEUR Marc, *Dictionnaire des drogues et des dépendances*, éd. Larousse/Sejer, 2004
- 3 REYNAUD Michel, PARQUET Philippe-Jean, LAGRUE Gilbert, *Les pratiques addictives*, rapport rédigé à la demande du directeur général de la Santé, 1999



2. Organisation du dispositif

Le contexte national de prise en charge des usagers de substances

Cadre législatif

En France, la production et la vente d'alcool et de tabac et la consommation de certains médicaments psychotropes relèvent d'un régime juridique d'autorisation réglementée et sont qualifiés de "drogues licites". Différents textes législatifs définissent les conditions de production et de vente, réduisent l'accessibilité aux produits, visent à protéger les jeunes mineurs et précisent les circonstances où l'usage est délictuel.

Les substances classées comme "stupéfiants" par les conventions internationales et la réglementation nationale ou drogues illicites relèvent d'un régime d'interdiction stricte de toute production, de toute vente et de tout usage. La loi en vigueur est celle du 31 décembre 1970. Inscrite à la fois au code pénal et au code de santé publique, cette loi permet aux usagers de drogues d'accéder au système de soin, librement ou sous contrainte pénale (mesures d'injonction thérapeutique ou d'obligation de soin...), et de bénéficier d'une prise en charge financière de leurs traitements.

Politique sanitaire de prévention et de prise en charge des addictions

La prise en charge sanitaire et sociale des usagers de substances psychoactives est de fait une mission d'État. La planification orchestrée par le ministère de la Santé permet de structurer une offre de prévention, de réduction des risques et de prise en charge globale médico-psycho-sociale, qui mobilise à la fois des structures spécialisées conventionnées, le dispositif de droit commun hospitalier, général et psychiatrique et la médecine de ville.

Les quinze dernières années ont été marquées par des changements fondamentaux tant en matière de prévention que de prise en charge des usagers de drogues :

- 1 La “réduction des risques”, qui trouve son origine après l’apparition du VIH, s’est structurée et a été reconnue par la loi avec la création, en 2004, des centres d’accueil et d’accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) ; elle a été intégrée, en 2009, aux missions des centres de soin, d’accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).
- 2 La mise sur le marché des traitements de substitution de la dépendance aux opiacés, en 1995 et 1996, ainsi que les progrès de la recherche ont permis de faire évoluer considérablement les modalités de prise en charge des usagers et l’approche globale de la personne.
- 3 Le décroisement des secteurs de la prise en charge des toxicomanes, de l’alcoolologie et de la tabacologie a progressivement fait son chemin et a donné naissance à l’addictologie. On est progressivement passé d’une approche par produits à une approche centrée sur le comportement addictif prenant également en compte les addictions sans produit.

Organisation du dispositif en matière de prévention

Il existe des structures spécialisées dans la prévention globale des addictions et/ou des conduites à risque, des structures travaillant sur les comorbidités associées à la consommation de substances psychoactives, des structures centrées sur la prévention du tabagisme.

Outre ces structures dont le cœur de métier est la prévention, de nombreux acteurs interviennent dans ce champ (établissements scolaires, comités d’éducation à la santé et à la citoyenneté, associations néphalistes et d’auto-support, structures de soins addictologiques, centres socioculturels, missions locales, collectivités territoriales, mutuelles, organismes de protection sociale, police, gendarmerie...).

Organisation du dispositif en matière de réduction des risques

Le dispositif de ville

Les pharmaciens jouent un rôle majeur dans la politique de réduction des risques par la vente du matériel d'injection stérile dans les officines et la délivrance des traitements de substitution.

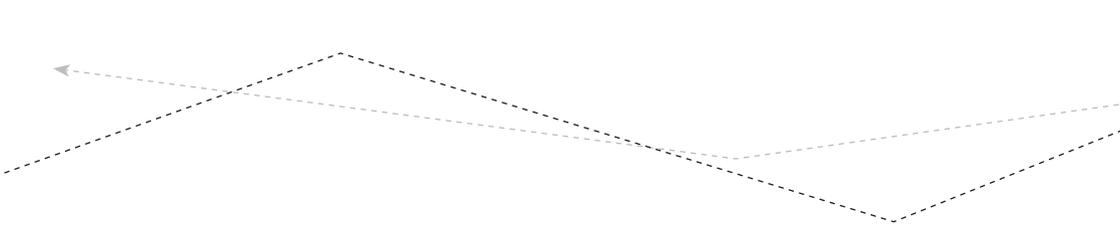
Les usagers de drogues s'impliquent également dans la mise en œuvre des politiques publiques à travers leur engagement dans des groupes d'auto-support et font ainsi valoir de nouvelles formes d'expertise.

Il existe par ailleurs, à Strasbourg et à Mulhouse, des distributeurs/échangeurs de seringues.

Le dispositif médico-social

Les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) s'adressent à des personnes qui ne sont pas encore engagées ou qui ne souhaitent pas s'engager dans une démarche de soins ainsi qu'à des personnes dont les modes de consommation et les produits qu'ils consomment les exposent à des risques majeurs, qu'ils soient infectieux, accidentels, psychiatriques ou sociaux. Ils ont pour principales missions :

- l'accueil individuel ou collectif avec proposition, parfois, de modalités d'aide à la survie et d'hygiène, de petite restauration sur place, de buanderie, de douche et de soins infirmiers ;
- l'information et le conseil personnalisé ;
- le soutien dans l'accès aux soins ;
- le soutien dans l'accès aux droits, au logement, aux démarches d'insertion ;
- la mise à disposition de matériel de prévention (matériel d'injection stérile, préservatifs, matériel de prévention pour le sniff...) des contaminations (VIH, VHB et VHC notamment) ;

- 
- des interventions de proximité dans les lieux où se trouvent les usagers de drogues tels que les squats, les événements technos, dans le but d'établir un premier contact.

Organisation du dispositif en matière de soins

La médecine de ville et les réseaux de santé

Le médecin généraliste est souvent le premier recours pour un usager de substances psychoactives ou le premier professionnel à repérer un usage problématique chez un patient. La mise en place des traitements de substitution en a fait un acteur majeur du dispositif addictologique, en lien étroit avec les pharmaciens d'officine, les CSAPA et les centres hospitaliers ou au sein des réseaux de santé.

Les réseaux de santé ont pour missions de favoriser l'accès aux soins addictologiques, la coordination des soins dans un contexte d'interdisciplinarité des prises en charge et la formation des professionnels. Ils visent une meilleure fluidité du parcours de soins.

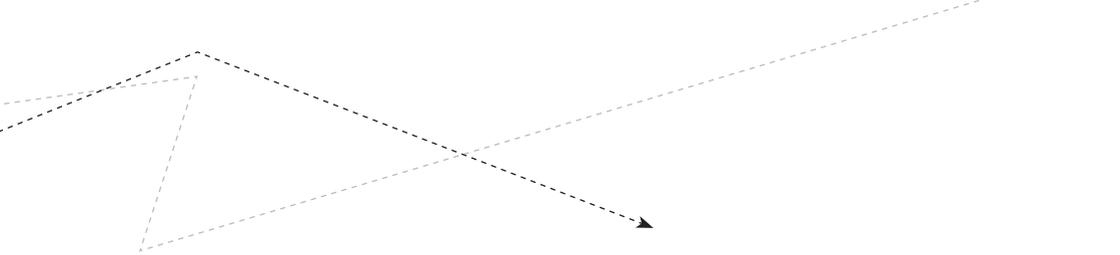
L'Alsace compte deux réseaux de santé d'addictologie formalisés faisant l'objet d'un financement spécifique :

Le réseau régional des microstructures médicales (RMS)

Le réseau des microstructures médicales propose un accompagnement pluridisciplinaire chez un médecin généraliste faisant partie de ce réseau, le cabinet du médecin devenant, par la pluridisciplinarité et la polyvalence des soins proposés – le patient peut y rencontrer, outre le médecin, un psychologue et un travailleur social dans la confidentialité –, un microcentre de proximité.

Le réseau maternité et addictions (RMA)

Le réseau maternité et addictions assure une évaluation médico-psychosociale des femmes consommatrices de substances psychoactives et



l'organisation des soins en ante et postnatal, en lien avec les partenaires concernés. Il a une mission de formation et de soutien aux professionnels des maternités et des structures de soins en addictologie.

Le dispositif médico-social

Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

Les CSAPA, structures médico-sociales, regroupent sous un même statut les anciens centres de cure ambulatoire en alcoologie (CCAA) et centres de soins spécialisés aux toxicomanes (CSST).

Ils ont la spécificité de proposer un accueil anonyme et gratuit, d'assurer une offre de proximité pour permettre la précocité et la continuité des interventions et un accompagnement médico-psycho-social. Certains CSAPA sont devenus généralistes et prennent en compte toutes les addictions, y compris parfois les addictions sans produit (cyberdépendance, jeux, achats compulsifs, troubles du comportement alimentaire); d'autres sont restés spécialisés (drogues illicites ou alcool).

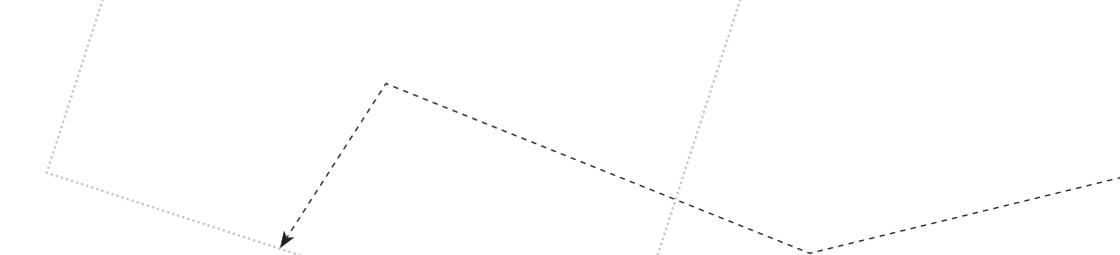
Ils ont pour missions principales :

- l'accueil, l'information, l'évaluation médico-psycho-sociale et addictologique et l'orientation des patients vers les différents dispositifs spécialisés ;
- l'accueil de l'entourage ;
- la prise en charge médicale (dont les traitements de substitution aux opiacés), psychologique, sociale et éducative ;
- la réduction des risques.

Les CSAPA avec hébergement proposent des prestations résidentielles sous différentes formes :

Les appartements thérapeutiques relais (ATR)

L'hébergement en appartement thérapeutique relais permet à la personne suivie dans le cadre d'une prise en charge médicale, psychosociale et éducative



de reconquérir son autonomie, de restaurer des liens sociaux et professionnels (recherche de formation, d'emploi, etc.). Ce type d'hébergement, prévu pour une durée maximale de douze mois, vise à prolonger et renforcer l'action thérapeutique engagée. Il s'adresse en particulier aux personnes bénéficiant d'un traitement lourd.

Les centres thérapeutiques résidentiels (CTR)

L'hébergement en centre thérapeutique résidentiel est collectif. Il constitue le support à une prise en charge individualisée. Il s'adresse à des personnes, y compris si elles sont sous traitement de substitution aux opiacés, ayant besoin d'un cadre structuré et/ou d'un éloignement temporaire, d'une rupture avec leur environnement habituel. Son apport réside dans la diversité des approches: prise en charge médicale et psychologique, accompagnement, socialisation, réinsertion socioprofessionnelle. Le séjour, de quelques semaines à plusieurs mois, a une durée maximale d'un an.

Les familles d'accueil pour toxicomanes

Le dispositif des familles d'accueil doit permettre la prise en charge de personnes toxicomanes dans un milieu qui leur donne la possibilité d'accéder à leur autonomie. Les indications d'un séjour en famille d'accueil varient selon la situation sanitaire et sociale de la personne. La famille d'accueil peut être utilisée comme lieu de pause, notamment pour les personnes toxicomanes ayant des affections somatiques lourdes (VIH, VHC) ou se trouvant en phase de stabilisation d'un traitement de substitution.

Les consultations jeunes consommateurs

Rattachées dans leur grande majorité à un CSAPA (en Alsace, seules deux consultations jeunes consommateurs sont rattachées à un service hospitalier), elles ont pour missions d'accueillir les jeunes consommateurs de substances psychoactives, y compris les mineurs, ainsi que leur entourage, de les informer, d'évaluer leurs consommations, de proposer des prises en charge brèves et de les orienter, si nécessaire.

Le dispositif hospitalier

La filière hospitalière de soins addictologiques est organisée en trois niveaux de soins gradués :

La filière de niveau 1

La filière de niveau 1, qui doit être organisée dans tout établissement de santé disposant d'un service d'urgences, est composée de consultations hospitalières d'addictologie, d'équipes hospitalières de liaison et de soins en addictologie (ELSA) et de possibilités d'hospitalisation de sevrage simple et assure les réponses de proximité.

Les consultations hospitalières d'addictologie

Elles constituent l'interface entre le dispositif addictologique hospitalier, le dispositif spécialisé ambulatoire et la médecine de ville et représentent une porte d'entrée dans la filière hospitalière.

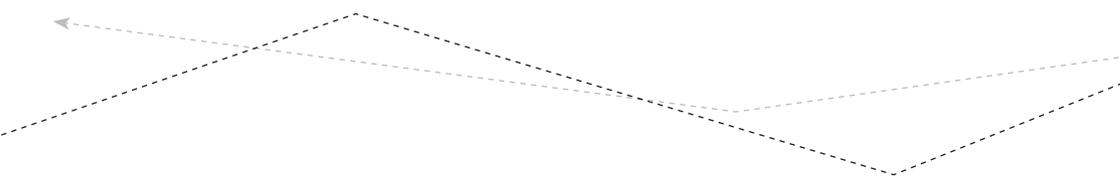
Les équipes hospitalières de liaison et de soins en addictologie (ELSA)

Elles ont pour missions :

- de former, d'assister et de conseiller les soignants des différents services ou structures de soins non addictologiques de l'établissement de santé sur les questions de dépistage, de diagnostic, de prise en charge et d'orientation des patients ayant une conduite addictive ;
- d'intervenir auprès des patients aux urgences et pendant l'hospitalisation en appui et en soutien des équipes soignantes ;
- de développer des liens avec les différents acteurs intra et extrahospitaliers pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients et leur suivi.

Les unités d'hospitalisation de sevrage simple

Il s'agit des services d'hospitalisation permettant de réaliser des sevrages simples ; ils sont le plus souvent situés dans le système de soins généraux



(médecine interne, médecine polyvalente, hépato-gastro-entérologie et/ou psychiatrie...). Parmi ces unités d'hospitalisation, l'une d'elle doit être désignée "référente en addictologie pour l'établissement".

Elle doit disposer de cinq à six lits spécifiquement dédiés aux patients ayant une conduite addictive, dont la sévérité ou la gravité des complications somatiques ou psychiatriques justifie une hospitalisation. La durée d'hospitalisation est de l'ordre de cinq à dix jours.

La filière de niveau 2

Outre les missions de niveau 1, la filière de niveau 2 offre la possibilité de réaliser des soins complexes et des soins de suite et de réadaptation spécialisés. Elle est composée, en plus des éléments de niveau 1, d'une unité d'hospitalisation de court séjour en addictologie et d'un hôpital de jour en addictologie. Les soins de suite et de réadaptation en addictologie en Alsace sont, pour des raisons historiques, réalisés dans deux centres de soins de suite et de réadaptation en addictologie (CSSRA) situés dans le territoire 1.

Les unités d'hospitalisation de court séjour en addictologie

Elles accueillent les patients les plus en difficulté qui nécessitent un programme thérapeutique intensif du fait de la sévérité de la dépendance, de la gravité des troubles somatiques, neuropsychiatriques et cognitifs et/ou qui sont en situation d'échec après une ou plusieurs tentatives de sevrage et assurent une évaluation et un bilan addictologique somatique, social et psychiatrique approfondi dans le cadre d'un projet individualisé de soins et de prise en charge globale.

Aucune unité de ce type n'a été mise en place dans la région à ce jour.

Les hôpitaux de jour en addictologie

Ils permettent d'accueillir des patients en phase de consolidation de sevrage, nécessitant des soins complexes, de réaliser ou de poursuivre un traitement sur un mode intensif tout en maintenant le lien avec l'environnement de vie et en préservant l'insertion sociale et familiale des patients.

Des activités diverses y sont proposées: entretiens, thérapies de groupe, ateliers thérapeutiques, kinésithérapie, relaxation... dans le cadre d'un projet personnalisé.

Chaque hôpital de jour dispose d'un nombre de places fixe.

Les centres de soins de suite et de réadaptation addictologiques (CSSRA), appelés plus communément "postcures"

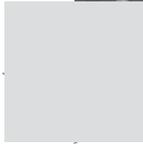
Ils s'adressent à des patients inscrits dans une démarche de soins et ayant réalisé un sevrage. Ils permettent d'assurer des soins de suite résidentiels, au-delà des soins aigus, pour des patients qui le nécessitent et ont pour objectifs la consolidation de l'abstinence et la prévention des rechutes, la prévention ou la réduction des conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques et sociales des consommations des personnes et la promotion de leur réadaptation.

La filière de niveau 3

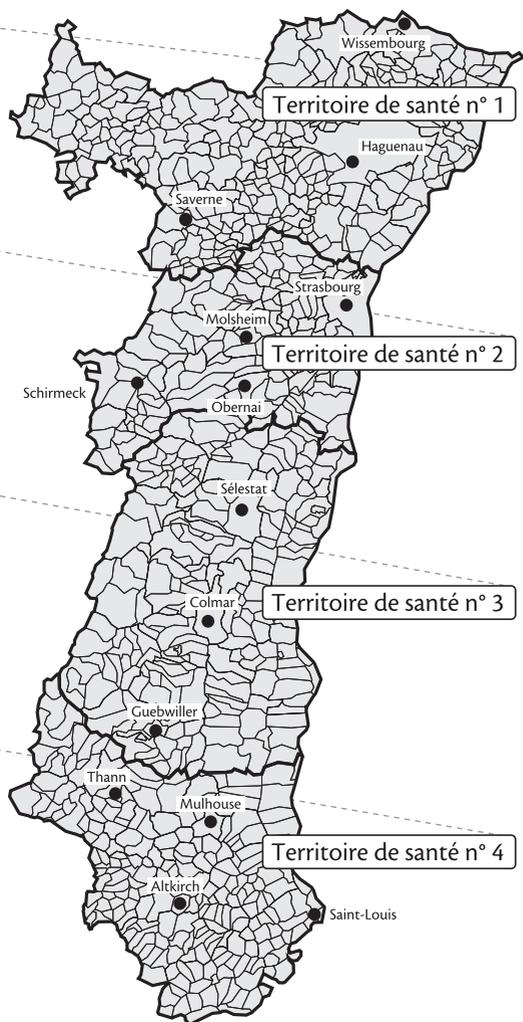
Elle assure, outre les missions des structures de niveau 1 et 2, des missions d'enseignement, de formation et de recherche.

L'Alsace est actuellement dépourvue de filière de niveau 3.

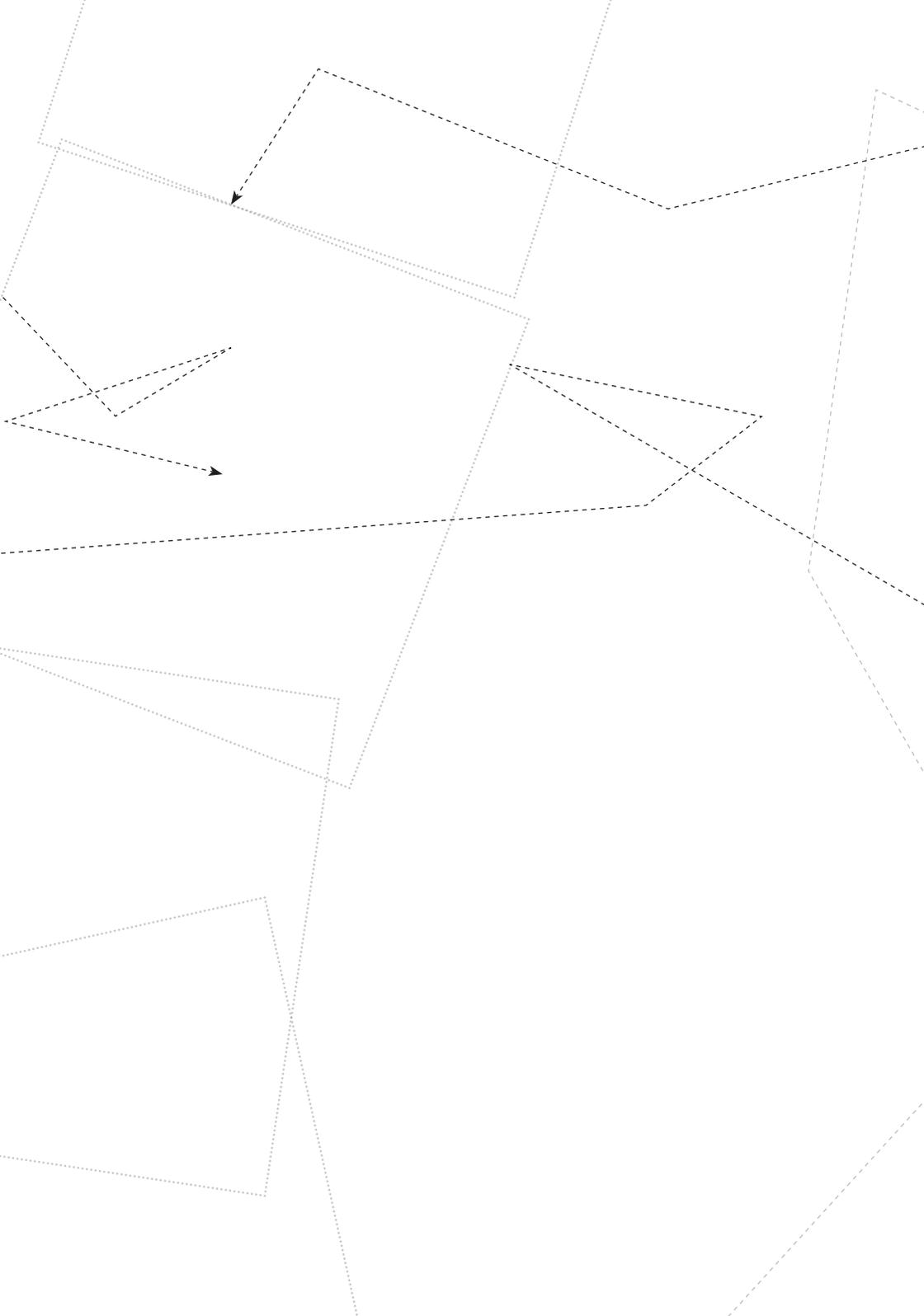




3. Le dispositif addictologique en Alsace



LES STRUCTURES
QUI SUIVENT
SONT PRÉSENTÉES
PAR TERRITOIRE
DE SANTÉ.





Territoire de santé n° 1

Territoire de santé 1



**EN MATIÈRE DE CONSEIL,
DE PRÉVENTION, D'ACCUEIL,
D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES**

**Structures d'accueil, d'écoute,
d'accompagnement et d'orientation
pour les personnes en difficulté
avec l'alcool**

Alcool assistance

Annexe de la mairie
5 rue des Casernes
67240 **Bischwiller**
06 65 78 05 27

Salle polyvalente
12 rue d'Alsace
67110 **Gundershoffen**
06 36 73 06 04

Maison des loisirs et de la culture
6 place Robert Schumann
67500 **Haguenau**
06 29 65 15 50

Salle des Quatre-Saisons
(à côté de La Poste)
rue Saint-Arbogast
67850 **Herrlisheim**
06 65 78 05 27

Local Croix d'or
70 rue Principale
67240 **Schirrhein**
06 65 78 05 27

Caveau de l'espace Isenhafel
42 Grand'rué
67110 **Zinswiller**
06 36 73 06 04

La Croix bleue

1 rue des Cerfs
67340 **Reipertswiller**
03 88 89 98 26

Vie libre

1 rue des Tilleuls
67500 **Batzendorf**
03 88 72 51 54

**Structure d'accueil, d'information,
d'écoute, d'accompagnement
et d'orientation pour les jeunes
présentant des conduites à risque**

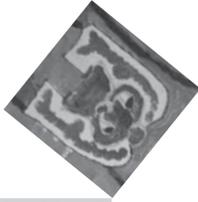
Drogue info service 0 800 23 13 13
Écoute cannabis 0811 91 20 20
Écoute alcool 0811 91 30 30

Réseau départemental des Points accueil écoute jeunes (PAEJ)

ALT
1 rue Sainte-Catherine
67000 Strasbourg
03 88 35 61 86

*ALT gère plusieurs permanences PAEJ
sur le territoire de santé 1,
à **Bischwiller, Diemeringen, Haguenau,
Sarre-Union, Saverne, Sultz-sous-Forêts,
Wasselonne et Wissembourg.***

*Pour obtenir les coordonnées de ces permanences,
il convient de s'adresser à l'association ALT.*



EN MATIÈRE DE SOINS

Réseau de santé

Réseau des microstructures médicales (RMS)

Ithaque
12 rue Kuhn
67000 **Strasbourg**
03 88 52 04 04

*Le réseau gère trois microstructures sur le territoire de santé 1, à **Bischwiller, Hochfelden et Woerth**.*

Pour obtenir les coordonnées des médecins de ces microstructures, il convient de s'adresser à l'association Ithaque.

Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

CSAPA Wissembourg

Centre hospitalier intercommunal de la Lauter
pôle médecine, cardiologie
24 route de Weiler
67166 **Wissembourg** Cedex
03 88 54 11 16

CSAPA Haguenau

Centre hospitalier de Haguenau
unité de prise en charge des addictions
pôle médecine interne, oncologie,
gériatrie, soins palliatifs
64 avenue du Professeur Leriche
67504 **Haguenau** Cedex
03 88 06 35 01

CSAPA Saverne

Centre hospitalier Sainte-Catherine
service d'addictologie
pôle médecine, pharmacie
19 côte de Saverne
67703 **Saverne**
03 88 71 66 60

Consultations jeunes consommateurs

Consultation jeunes consommateurs

Centre hospitalier intercommunal de la Lauter
pôle médecine, cardiologie
24 route de Weiler
67166 **Wissembourg** Cedex
03 88 54 11 16

Consultation jeunes consommateurs

Centre hospitalier de Haguenau
unité de prise en charge des addictions
pôle médecine interne, oncologie,
gériatrie, soins palliatifs
64 avenue du Professeur Leriche
67504 **Haguenau** Cedex
03 88 06 35 01

Consultation jeunes consommateurs

Centre hospitalier Sainte-Catherine
service d'addictologie
pôle médecine, pharmacie
19 côte de Saverne
67703 **Saverne**
03 88 71 66 60

Territoire de santé 1

Consultations de tabacologie

Consultation de tabacologie

Centre hospitalier intercommunal de la Lauter
pôle médecine, cardiologie
24 route de Weiler
67166 **Wissembourg** Cedex
03 88 54 11 16

Consultation de tabacologie

Centre hospitalier de Haguenau
unité de prise en charge des addictions
pôle médecine interne, oncologie,
gériatrie, soins palliatifs
64 avenue du Professeur Leriche
67504 **Haguenau** Cedex
03 88 06 35 01

Consultation de tabacologie

Centre hospitalier Sainte-Catherine
service d'addictologie
pôle médecine, pharmacie
19 côte de Saverne
67703 **Saverne**
03 88 71 66 60

Consultation de tabacologie

Établissement public de santé
Alsace Nord (EPSAN)
service de médecine préventive
141 route de Strasbourg
67170 **Brumath**
03 88 64 61 55

*Cette consultation ne s'adresse
qu'aux professionnels de l'EPSAN.*

Équipes de liaison et de soins en addictologie

Équipe de liaison et de soins en addictologie

Centre hospitalier intercommunal de la Lauter
pôle médecine, cardiologie
24 route de Weiler
67166 **Wissembourg** Cedex
03 88 54 11 16

Équipe de liaison en addictologie

Centre hospitalier de Haguenau
unité de prise en charge des addictions
pôle médecine interne, oncologie,
gériatrie, soins palliatifs
64 avenue du Professeur Leriche
67504 **Haguenau** Cedex
03 88 06 35 01

Équipe de liaison et de soins en addictologie

Centre hospitalier Sainte-Catherine
service d'addictologie
pôle médecine, pharmacie
19 côte de Saverne
67703 **Saverne**
03 88 71 66 60



Hôpitaux de jour en addictologie

Hôpital de jour

Centre hospitalier de Haguenau
pôle médecine interne, oncologie,
gériatrie, soins palliatifs
64 avenue du Professeur Leriche
BP 252 67504 **Haguenau** Cedex
03 88 06 35 01

Hôpital de jour

Centre hospitalier Sainte-Catherine
pôle médecine, pharmacie
19 côte de Saverne
67703 **Saverne**
03 88 71 66 60

Centre de soins de suite et de réadaptation en addictologie (CSSRA)

Centre de soins de suite et de réadaptation en addictologie

CSSRA Château Walk
40 rue du Député Hallez
67500 **Haguenau**
03 88 05 47 20

Centre de soins de suite et de réadaptation en addictologie

CSSRA Marienbronn
67250 **Lobsann**
03 88 05 68 40

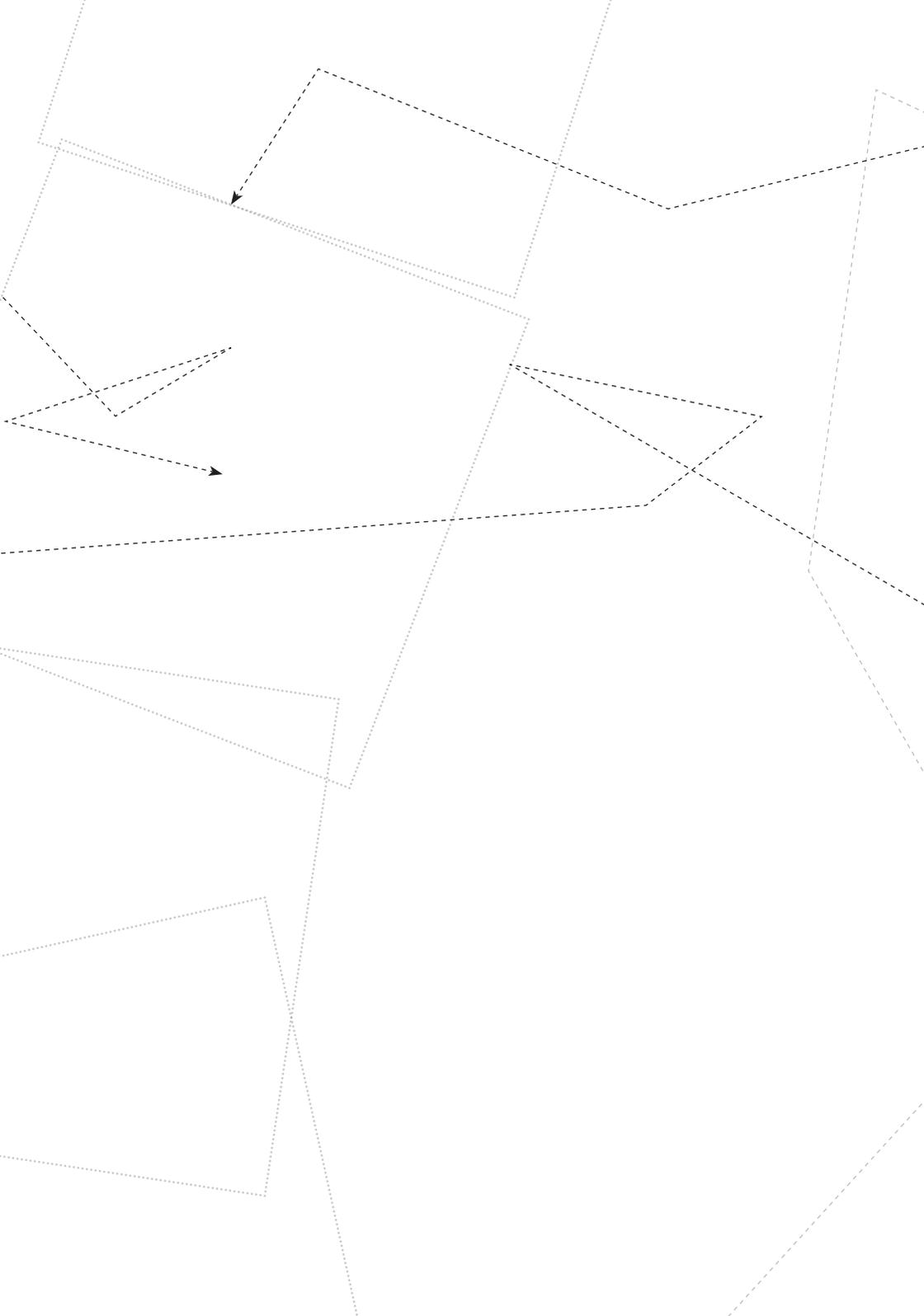
Ces deux CSSRA ont une vocation régionale.

Dispositif de prise en charge des patients avec comorbidités psychiatriques

Équipe de soins et d'accueil psychiatrique aux usagers de drogue (Esapud)

Établissement public de santé
Alsace Nord (EPSAN)
82 rue Boecklin
67000 **Strasbourg**
03 88 64 46 61
03 88 64 46 62

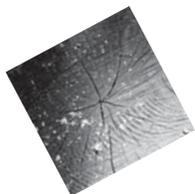
*L'équipe est située sur le territoire de santé 2,
mais intervient également sur le territoire 1.*





Territoire de santé n° 2

Territoire de santé 2



EN MATIÈRE DE CONSEIL, DE PRÉVENTION, D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

Centres ressources conduites à risque

Centre d'information et de ressources sur la drogue et les dépendances (CIRDD Alsace)

bâtiment B 20 rue Livio
67100 **Strasbourg**
03 88 76 64 33

Le CIRDD a une vocation régionale.

Conseil général du Bas-Rhin Service jeunesse

bâtiment B 20 rue Livio
67100 **Strasbourg**
03 88 76 65 63

Structures de prévention des addictions, du sida ou des hépatites

Action sida ville

12 rue Kuhn
67000 **Strasbourg**
www.action-sida-ville.com

CIRDD Alsace

bâtiment B 20 rue Livio
67100 **Strasbourg**
03 88 76 64 33

Coordination régionale de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine (Corevih)

Hôpital civil de Strasbourg
1 place de l'Hôpital
67091 **Strasbourg** Cedex
03 88 11 53 68

Comité régional de lutte contre les maladies respiratoires

Hôpital civil
service de pneumologie
1 place de l'Hôpital
67091 **Strasbourg** Cedex
03 88 11 63 03

Droits des non-fumeurs

17 rue des Perdreaux
67100 **Strasbourg**
06 68 72 43 58

Ligue contre le cancer comité Bas-Rhin

21 rue des Francs-Bourgeois
67000 **Strasbourg**
03 88 24 17 60



Structures d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation pour les personnes en difficulté avec l'alcool

À l'Aide

Maison des associations
1 place des Orphelins
67000 **Strasbourg**
03 88 25 29 38
06 76 44 67 82

*L'association À l'Aide intervient
sur l'ensemble des addictions.*

Alcool Alsace addictions

13 rue du Dr Schweitzer
67190 **Mutzig**
06 35 37 25 89

Alcool assistance

Maison de la solidarité
1 rue Louise Weiss
67150 **Erstein**
06 49 85 82 63

Maison des associations
salle 1
10 rue des Vosges
67800 **Hoenheim**
06 60 94 93 46

Maison multi-associative
7 rue des Loisirs
67120 **Molsheim**
06 62 85 97 37

Salle associative
1 rue de Rothau
67210 **Obernai**
06 07 91 74 49

Foyer protestant
36 route d'Altenheim
67100 **Strasbourg**
06 60 94 93 46

Alcooliques anonymes groupe Europe Kléber

15 petite rue de la Course
67000 **Strasbourg**
03 88 32 91 06

La Santé de la famille

16 rue de Périgueux
67610 **La Wantzenau**
03 69 26 34 93

Les Amis de la santé du Bas-Rhin

18 rue du Parc
67205 **Oberhausbergen**
03 88 56 09 65

Association d'auto-support des usagers de drogues

Icare

(chez Élodie Banwarth)
42 rue de Wattwiller
67100 **Strasbourg**
06 74 92 46 94

*Icare gère un distributeur-échangeur
de seringues situé rue de Sarrelouis,
en lien étroit avec l'association Ithaque.*

Territoire de santé 2

Structures d'accueil, d'information, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation pour les jeunes présentant des conduites à risque

Drogue info service 0 800 23 13 13
Écoute cannabis 0811 91 20 20
Écoute alcool 0811 91 30 30

Maison des adolescents

23 rue de la Porte de l'Hôpital
67000 **Strasbourg**
03 88 11 65 65

Planning familial

13 rue du 22 Novembre
67000 **Strasbourg**
03 88 32 28 28

Réseau départemental des Points accueil écoute jeunes (PAEJ)

ALT
1 rue Sainte-Catherine
67000 **Strasbourg**
03 88 35 61 86

*ALT gère plusieurs permanences PAEJ sur le territoire de santé 2, à **Barr, Duttlenheim, Erstein, Geispolsheim, Illkirch, Molsheim, Obernai, Schiltigheim, Schirmeck et Strasbourg.***

Pour obtenir les coordonnées de ces permanences, il convient de s'adresser à l'association ALT.

Dispositif Pass-age

Conseil général du Bas-Rhin
N° vert 0 800 747 800
(appel gratuit depuis un poste fixe)
du lundi au vendredi, de 13 h à 19 h
www.pass-age.fr

Structures d'accueil, d'information, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation pour malades du VIH ou ayant une hépatite

Aides

21 rue de la 1^{re} Armée
67000 **Strasbourg**
03 88 75 73 63

Gala

303a avenue de Colmar
67100 **Strasbourg**
03 88 24 70 00

Sida info service

10 rue de la 1^{re} Armée
67000 **Strasbourg**
03 90 41 05 52

SOS hépatites

23 rue de la 1^{re} Armée
67000 **Strasbourg**
03 88 24 26 01



EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES RISQUES

Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD)

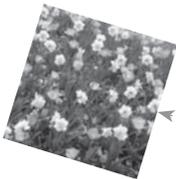
CAARUD (Ithaque)

Ithaque
12 rue Kuhn
67000 **Strasbourg**
03 88 52 04 04

L'association gère aussi
un **bus d'échange de seringues** présent
le lundi et le vendredi de 20 h à 23 h,
place de la Porte-Blanche.

Elle développe par ailleurs une **mission rave**,
action d'information et de sensibilisation
quant aux risques liés à l'usage de substances
psychoactives à destination des publics
fréquentant le milieu festif.

Elle gère également, en lien étroit avec ALT,
un **dispositif de réduction des risques**,
**d'accueil et d'accompagnement des
personnes vers les soins addictologiques
et de soutien aux professionnels**
sur le quartier du Neuhof,
situé **8 rue de Châteauroux**.



Autres dispositifs de réduction des risques

Équipe mobile de la Ville de Strasbourg

Ville de Strasbourg
délégation prévention sécurité
1 parc de l'Étoile 67076 **Strasbourg** Cedex
06 68 03 76 16 ou 03 88 60 95 75

Pénélope

5 rue Gamsheim
67300 **Schiltigheim**
06 64 95 36 13

L'association gère un **bus qui va, deux soirées
par semaine, à la rencontre des personnes
qui se prostituent, dans le but de proposer
accueil et écoute, de distribuer des préservatifs,
de dispenser des messages de prévention,
d'orienter vers le dépistage et les soins**.

EN MATIÈRE DE SOINS

Réseaux de santé

Réseau des microstructures médicales (RMS)

Ithaque
12 rue Kuhn 67000 **Strasbourg**
03 88 52 04 04

Le réseau gère huit microstructures
sur le territoire de santé 2
(à **Strasbourg** et à **Wisches**).
Une microstructure vient également
d'être créée en Allemagne (**Kehl**).
Pour obtenir les coordonnées
des médecins de ces microstructures,
il convient de s'adresser à l'association Ithaque.

Territoire de santé 2

Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

CSAPA (ALT)

ALT
1 rue Sainte-Catherine
67000 **Strasbourg**
03 88 35 61 86

L'association ALT gère également un centre thérapeutique résidentiel, situé 1 chemin de l'Anguille à la Robertsau (03 88 31 33 45). Elle gère par ailleurs une antenne au centre de détention d'Oermingen.

CSAPA (EPSAN)

Maison d'arrêt de l'Elsau
unité fonctionnelle du SMPR
6 rue Engelmann
67035 **Strasbourg**
03 69 08 46 66 (assistantes sociales)
03 90 20 46 10 (psychologues, psychiatre)

Réservé aux détenus de la Maison d'arrêt.

CSAPA (Ithaque)

Ithaque
12 rue Kuhn
67000 **Strasbourg**
03 88 52 04 04

Il existe une antenne de ce CSAPA, située au rez-de-chaussée 11 route de Dachstein à Molsheim (03 88 04 73 06).

*Ithaque gère également une consultation d'accueil et de soutien à l'entourage des personnes consommatrices de drogues ou ayant d'autres addictions, **Détours**, située à la même adresse au quatrième étage.*

CSAPA (Hôpitaux universitaires de Strasbourg)

Hôpital civil - Médicale B
permanence d'accueil
centre d'addictologie
1 place de l'Hôpital
67091 **Strasbourg** Cedex
03 88 11 60 01

Le CSAPA des Hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS) a deux sites d'activité de consultation :

- Fil d'Ariane
Centre méthadone
et accueil toutes addictions
Nouvel Hôpital civil, rez-de-chaussée
03 69 55 04 17
- Toutes addictions
Hôpital civil - Médicale B
03 88 11 60 01

*Il propose également un lieu d'accueil et de soutien à la parentalité, **La Bobine** (03 88 11 60 01), situé dans les locaux du Fil d'Ariane. Y sont accueillis les parents, usagers de substances psychoactives, accompagnés ou non de leurs enfants. La Bobine est aussi un lieu ressource pour les professionnels confrontés à la prise en charge de parents consommateurs de substances psychoactives.*



Consultations jeunes consommateurs

Consultation jeunes consommateurs

Hôpital civil - Médicale B
1 place de l'Hôpital
67091 **Strasbourg** Cedex
03 88 11 60 01

Consultation de tabacologie-cannabis

Nouvel Hôpital civil
pôle de pathologies thoraciques
1 place de l'Hôpital
67091 **Strasbourg** Cedex
03 69 55 06 86

Consultation jeunes consommateurs

Ithaque
11 route de Dachstein
67120 **Molsheim**
06 47 88 73 72

Consultation jeunes consommateurs

Ithaque
Maison de la Vallée
114 Grand rue
67130 **Schirmeck**
06 47 88 73 72
03 88 97 86 20

Consultations de tabacologie

Consultation de tabacologie

Hôpital civil - Médicale B
1 place de l'Hôpital
67091 **Strasbourg** Cedex
03 88 11 60 01

Consultation de tabacologie

Nouvel Hôpital civil
pôle de pathologies thoraciques
1 place de l'Hôpital
67091 **Strasbourg** Cedex
03 69 55 06 86

Consultation de tabacologie

Centre de santé de la MGEN
4 place du Pont-aux-Chats
67000 **Strasbourg**
03 88 21 14 60
(taper sur la touche 1
du clavier téléphonique)

Consultation de tabacologie

Service universitaire de médecine préventive
et de promotion de la santé (SUMPS)
6 rue de Palerme
67000 **Strasbourg**
03 68 85 50 24

Consultation de tabacologie

Centre Paul Strauss
3 rue de la Porte de l'Hôpital
67000 **Strasbourg**
03 88 25 85 85

Consultation de tabacologie

Syndicat interhospitalier
de la Communauté urbaine de Strasbourg
Centre médico chirurgical obstétrical
(SIHCUS-CMCO)
service de gynécologie
réseau maternité et addictions
19 rue Louis Pasteur
67300 **Schiltigheim**
03 88 62 83 10

Territoire de santé 2

Plateforme départementale d'aide au sevrage tabagique pour la population psychiatrique

pôle du Pays d'Erstein et du piémont des Vosges
service de psychiatrie et d'addictologie
13 route de Krafft
BP 63 67152 **Erstein**
03 90 64 21 16
03 90 64 21 23

Consultation de tabacologie

Clinique Saint-Luc
(Groupe hospitalier Saint-Vincent)
10 rue des Forges
67130 **Schirmeck**
03 88 47 41 41

Consultation de tabacologie

Réseau de cardio prévention
1 route de Boersch
67211 **Obernai** Cedex
03 88 95 14 69

*Les consultations sont réservées
aux patients à risque inscrits dans ce réseau.*

Consultation de tabacologie-maternité

Centre périnatal de proximité
1 rempart Monseigneur Caspar
67211 **Obernai** Cedex
03 88 95 14 68

Autre consultation

Consultation d'alcoologie

Clinique Saint-Luc
(Groupe hospitalier Saint-Vincent)
10 rue des Forges
67130 **Schirmeck**
03 88 47 41 41

Équipe de liaison et de soins en addictologie

Équipe de liaison et de soins en addictologie

Hôpital civil - Médicale B
centre d'addictologie
1 place de l'Hôpital
67091 **Strasbourg** Cedex
03 88 11 64 76
03 88 11 60 01

Dispositifs de prise en charge des patients avec comorbidités psychiatriques

Équipe de liaison de psychiatrie spécialisée en addictologie

Centre hospitalier d'Erstein
pôle du Pays d'Erstein et du piémont des Vosges
Secteur 67 G11
13 route de Krafft
BP 63 67152 **Erstein**
03 90 64 21 16
03 90 64 21 23



Équipe de soins et d'accueil psychiatrique aux usagers de drogue (Esapud)

Établissement public de santé
Alsace Nord (EPSAN)
82 rue Boecklin
67000 **Strasbourg**
03 88 64 46 61
03 88 64 46 62

Service psychiatrie et addictologie

Centre hospitalier régional et universitaire
de Strasbourg (CHRU)
pôle de psychiatrie et santé mentale
1 place de l'Hôpital
67000 **Strasbourg**
03 88 11 66 48

Dispositifs de dépistage et/ou de soins des maladies infectieuses

Centre d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles, des hépatites et du sida (CDAG/CIDDIST)

3 rue de Sarrelouis
67000 **Strasbourg**
03 68 33 87 60

Consultation de dépistage

Service universitaire de médecine préventive
et de promotion de la santé (SUMPS)
6 rue de Palerme
67000 **Strasbourg**
03 68 85 50 24

Consultation de dépistage anonyme et gratuite (CDAG)

Nouvel Hôpital civil
1 place de l'Hôpital
67091 **Strasbourg** Cedex
03 69 55 04 12

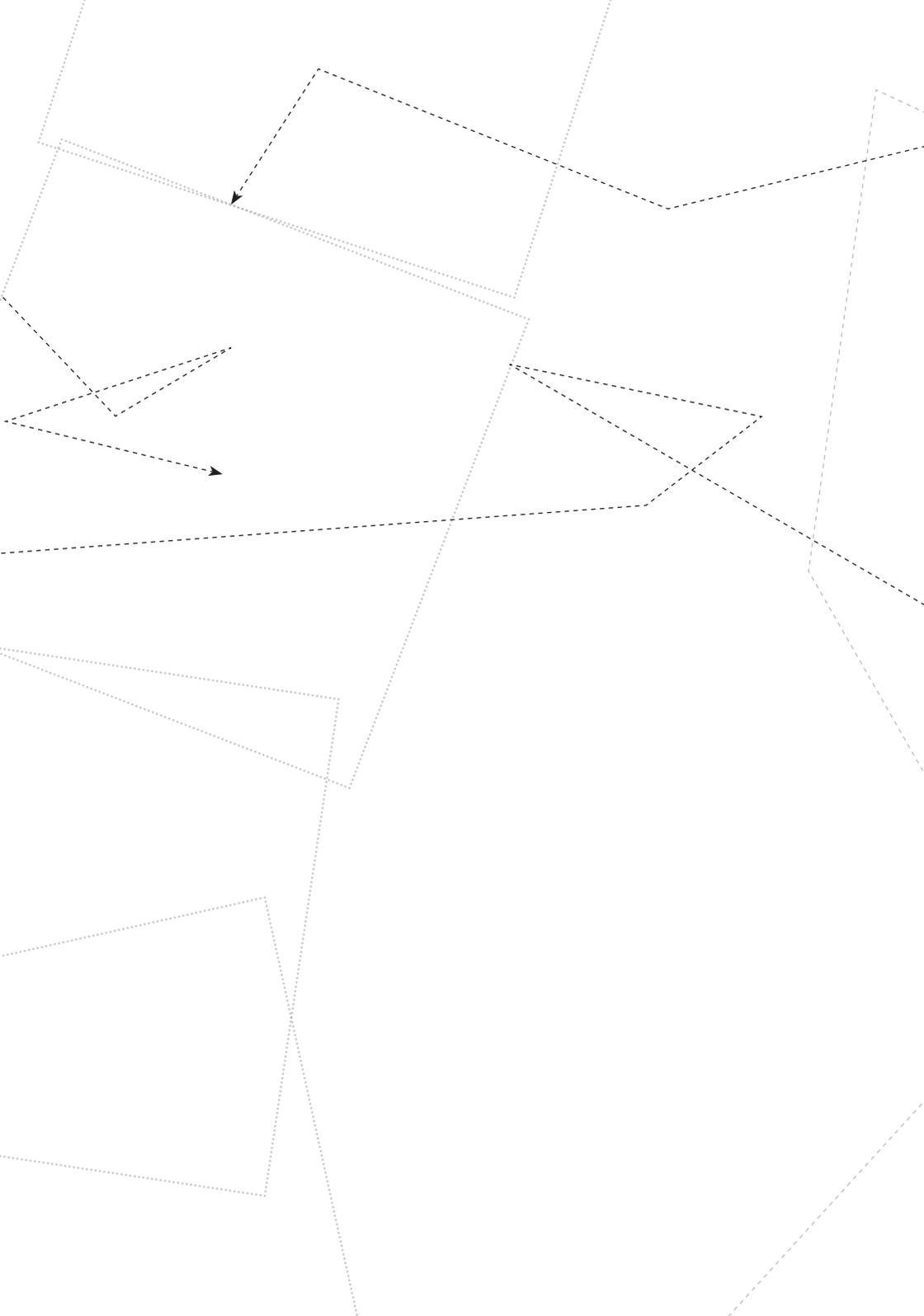
Centre de soins de l'infection par le VIH Le Trait d'union

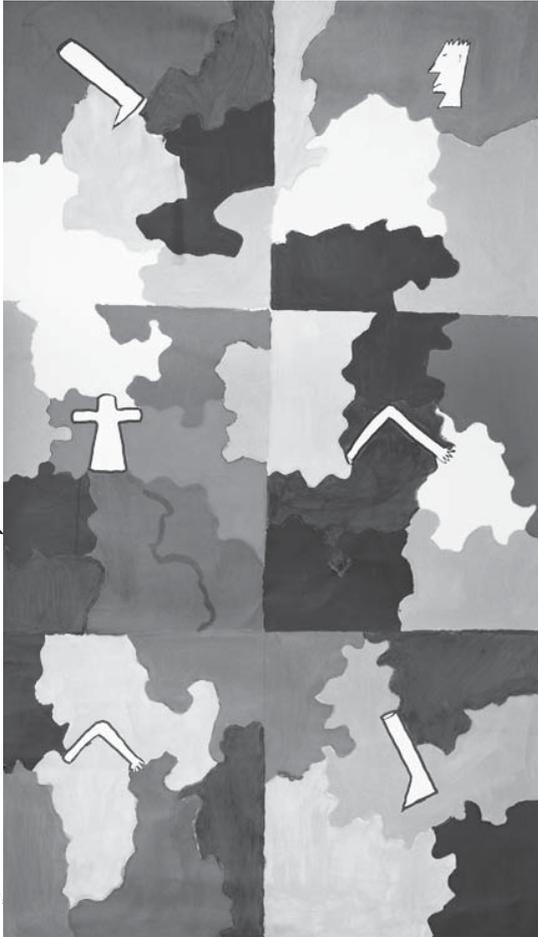
Nouvel Hôpital civil
1 place de l'hôpital
67091 **Strasbourg**
03 69 55 05 01

Pôle référence VHC

Nouvel Hôpital civil
service d'hépatogastro-entérologie
1 place de l'Hôpital
67091 **Strasbourg**
03 69 55 04 82







Territoire de santé n° 3

Territoire de santé 3

**EN MATIÈRE DE CONSEIL,
DE PRÉVENTION, D'ACCUEIL,
D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES**

*Structures de prévention
des addictions, du sida
ou des hépatites*

**Comité départemental de lutte
contre les maladies respiratoires**

11 avenue de la République
68000 **Colmar**
03 89 23 51 31

**Ligue contre le cancer
comité Haut-Rhin**

10 rue du Triangle
68000 **Colmar**
03 89 41 18 94

*Structures d'accueil, d'écoute,
d'accompagnement et d'orientation
pour les personnes en difficulté
avec l'alcool*

**Amicale de la Croix bleue
Colmar et environs**

Église Saint-Jean
avenue de Rome
68000 **Colmar**
03 89 80 30 61
03 89 71 17 30

Les Anciens de Marienbronn

26 rue Edmond Rogelet
68530 **Buhl**
03 89 76 11 76

Oxygène

87d rue Théodore Deck
68500 **Guebwiller**
03 89 76 28 38

**Société française de la Croix bleue
groupe Haute-Alsace**

15 rue Jacques Tarade
67700 **Sélestat**
03 88 82 13 55
03 89 39 15 95

*Structures d'accueil, d'information,
d'écoute, d'accompagnement
et d'orientation pour les jeunes
présentant des conduites à risque*

Drogue info service 0 800 23 13 13
Écoute cannabis 0811 91 20 20
Écoute alcool 0811 91 30 30

**Réseau départemental
des Points accueil écoute jeunes (PAEJ)**

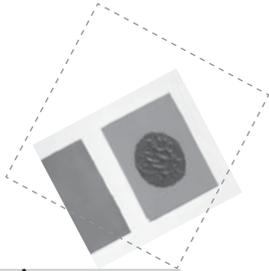
ALT
1 rue Sainte-Catherine
67000 **Strasbourg**
03 88 35 61 86

*ALT gère deux permanences PAEJ
sur le territoire de santé 3 à **Villé** et **Benfeld**.
Pour obtenir les coordonnées de ces permanences,
il convient de s'adresser à l'association ALT.*



Suicide écoute prévention intervention auprès des adolescents (Sepia)

7 rue Kléber
68000 Colmar
03 89 20 30 90



EN MATIÈRE DE SOINS

Réseau de santé

Réseau des microstructures médicales (RMS)

Ithaque
12 rue Kuhn
67000 Strasbourg
03 88 52 04 04

*Le réseau gère trois microstructures
sur le territoire de santé 3,
à Colmar, à Sélestat et à Villé.*

*Pour obtenir les coordonnées
des médecins de ces microstructures,
il convient de s'adresser à l'association Ithaque.*

Centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

CSAPA (Sélestat)

Centre hospitalier de Sélestat
pôle médico-chirurgical
23 avenue Pasteur
67606 Sélestat
03 88 57 71 95

Il existe une antenne de ce CSAPA :

- Centre hospitalier d'Obernai,
1 rempart Monseigneur Caspar
à **Obernai**
03 88 95 14 52.

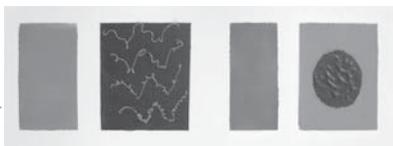
CSAPA (Colmar)

Hôpitaux civils de Colmar
pôle chirurgie, spécialités chirurgicales,
hépato-gastro-entérologie
39 avenue de la Liberté
68024 Colmar Cedex
03 89 12 47 47

*Il existe trois antennes de ce CSAPA,
à Guebwiller, Munster
et Sainte-Marie-aux-Mines.*

*Pour prendre rendez-vous,
il convient de contacter le CSAPA.*

Territoire de santé 3



CSAPA (Argile)

Argile
15 rue de Peyerimhoff
68000 **Colmar**
03 89 24 94 71

Il existe une antenne de ce CSAPA :

- 21 rue du Maréchal Joffre
à **Guebwiller**
03 89 74 36 75.

*L'association gère également des **appartements thérapeutiques relais (ATR)** ainsi que le **dispositif TIPI**, permettant un accompagnement de personnes consommatrices de substances psychoactives, sortant de prison et en situation de précarité, avec mise à disposition d'un logement, accompagnement de grande proximité par un éducateur spécialisé.*

Consultations jeunes consommateurs

Consultation jeunes consommateurs

Centre hospitalier de Sélestat
pôle médico-chirurgical
23 avenue Pasteur
67606 **Sélestat**
03 88 57 71 95

Consultation jeunes consommateurs

Argile
15 rue de Peyerimhoff
68000 **Colmar**
03 89 24 94 71

Il existe une antenne de cette consultation :

- 21 rue du Maréchal Joffre
à **Guebwiller**
03 89 74 36 75.

Consultations de tabacologie

Consultation de tabacologie

Centre hospitalier de Sélestat
pôle médico-chirurgical
23 avenue Louis Pasteur
67604 **Sélestat** Cedex
03 88 57 71 95

Consultation de tabacologie-maternité

Centre hospitalier de Sélestat
pôle gynécologie obstétrique
23 avenue Louis Pasteur
67604 **Sélestat** Cedex
03 88 57 55 15

Consultation de tabacologie

Hôpitaux civils de Colmar
service de pneumologie
centre de tabacologie
39 avenue de la Liberté
68024 **Colmar** Cedex
03 89 12 43 07

Unité de coordination de tabacologie

Centre hospitalier de Rouffach
pôle médico technique, pavillon 5/6
27 rue du 4^e RSM
68250 **Rouffach**
03 89 78 70 70 poste 6518

*Cette consultation s'adresse
aux patients suivis en extra-hospitalier,
ainsi qu'à l'ensemble du personnel du Centre.*



Équipes de liaison et de soins en addictologie

Équipe de liaison et de soins en addictologie

Centre hospitalier de Sélestat
pôle médico-chirurgical
23 avenue Pasteur
67606 **Sélestat**
03 88 57 71 95

Équipe de coordination et d'intervention auprès des malades usagers de drogues (Ecimud)

Hôpitaux civils de Colmar
pôle psychiatrie générale et infanto-juvénile
39 avenue de la Liberté
68024 **Colmar** Cedex
03 89 12 41 37

Équipe de liaison en alcoologie

Hôpitaux civils de Colmar
pôle chirurgie, spécialités, chirurgicales,
hépato-gastro-entérologie
39 avenue de la Liberté
68024 **Colmar** Cedex
03 89 12 47 47

Équipe de liaison en tabacologie

Hôpitaux civils de Colmar
service de pneumologie
centre de tabacologie
39 avenue de la Liberté
68024 **Colmar** Cedex
03 89 12 43 07

*Ce dispositif concerne les patients hospitalisés
aux Hôpitaux civils de Colmar
(Hôpital Pasteur et Maternité Le Parc).*

Équipe de liaison en alcoologie

Centre hospitalier de Guebwiller
2 rue Schlumberger
68 504 **Guebwiller**

*Interventions de l'équipe de liaison en alcoologie
des Hôpitaux civils de Colmar.*

Unité de coordination de tabacologie

Centre hospitalier de Rouffach
pôle médico technique, pavillon 5/6
27 rue du 4^e RSM
68250 **Rouffach**
03 89 78 70 70 poste 6518

*Ce dispositif concerne les patients hospitalisés
au Centre hospitalier de Rouffach.*

Hôpital de jour en addictologie

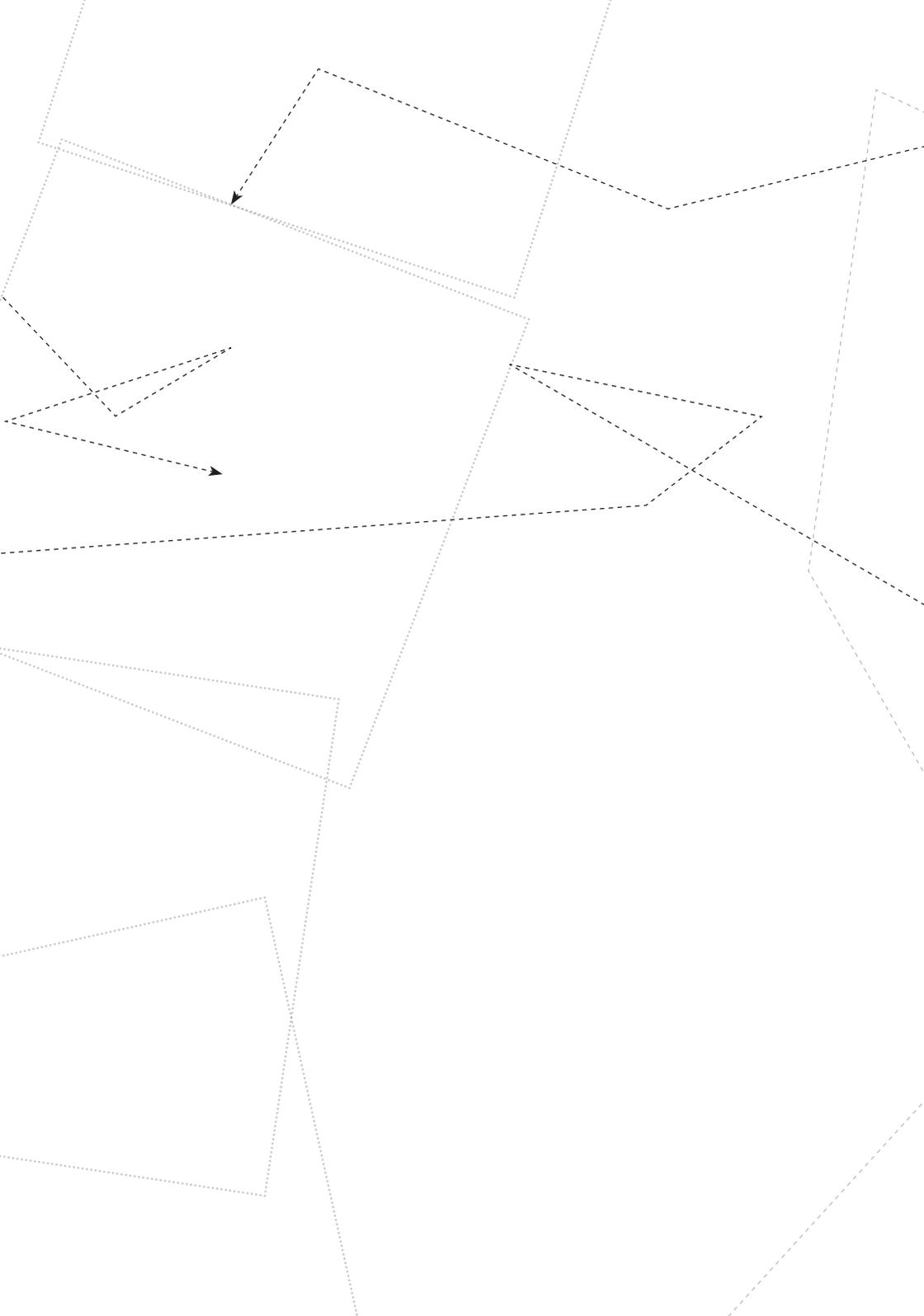
Hôpital de jour

28 avenue de Rome
68000 **Colmar**
03 89 12 51 01
03 89 12 51 02

Dispositif de dépistage et/ou de soins des maladies infectieuses

Consultation de dépistage anonyme et gratuite (CDAG)

Hôpitaux civils de Colmar
service de dermatologie
39 avenue de la Liberté
68024 **Colmar** Cedex
03 89 12 44 65





Territoire de santé n° 4

Territoire de santé 4



**EN MATIÈRE DE CONSEIL,
DE PRÉVENTION, D'ACCUEIL,
D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES**

**Structures de prévention
des addictions, du sida
ou des hépatites**

**Association de formation
et de prévention des risques addictifs
(AFPRA)/OPPELIA**

7b rue des Franciscains
68100 **Mulhouse**
03 89 56 90 80

L'AFPRA a une vocation régionale.

**Le Cap
service prévention**

4 rue Schlumberger
68200 **Mulhouse**
03 89 33 17 92

**Structures d'accueil, d'écoute,
d'accompagnement et d'orientation
pour les personnes en difficulté
avec l'alcool**

Alcool abstinence Sundgau

6 rue de Bisel
68640 **Feldbach**
03 89 07 97 21

Alcool assistance

Ateliers municipaux
rue du Général de Gaulle
68440 **Habsheim**
03 89 44 52 55

Au Trèfle

rue d'Ottmarsheim
68170 **Rixheim**
03 89 44 58 38

Revivre

2 rue du Chat Botté
68850 **Staffelfelden**
03 89 55 42 06

**Société française de la Croix bleue,
groupe Haute-Alsace**

48 rue Général de Gaulle
68470 **Ranspach**
03 89 39 15 95
03 88 82 13 55

**Vie libre
section Mulhouse**

Maison des associations
62 rue de Sultz
68200 **Mulhouse**
03 89 50 90 77



**Structures d'accueil,
d'information, d'écoute,
d'accompagnement et d'orientation
pour les jeunes présentant
des conduites à risque**

Drogue info service 0 800 23 13 13
Écoute cannabis 0811 91 20 20
Écoute alcool 0811 91 30 30

Maison des adolescents

8 rue des Pins
68100 **Mulhouse**
03 89 32 0115

Planning familial

20 avenue Kennedy
68200 **Mulhouse**
03 89 42 42 12

**Suicide écoute prévention
intervention auprès des adolescents
(Sepia)**

8 avenue Robert Schumann
68100 **Mulhouse**
03 89 35 46 66

**Structure d'accueil, d'information,
d'écoute, d'accompagnement
et d'orientation pour malades
du VIH ou ayant une hépatite**

Aides

19 a rue Engel Dolfus
68200 **Mulhouse**
03 89 45 54 46

**EN MATIÈRE DE RÉDUCTION
DES RISQUES**

**Centres d'accueil
et d'accompagnement
à la réduction des risques
pour usagers de drogues (CAARUD)**

CAARUD (Aides)

Aides
19 rue Engel Dolfus
68200 **Mulhouse**
03 89 45 54 46

CAARUD (Argile)

Argile
10 avenue Robert Schuman
68100 **Mulhouse**
03 89 59 87 60

*L'association Argile gère également le **dispositif PARIS**, qui suit des personnes consommatrices de substances psychoactives, sortant de prison et en situation de précarité. Ce dispositif permet la mise à disposition d'un logement avec un accompagnement de grande proximité par un éducateur spécialisé.*

*Elle gère par ailleurs une **équipe mobile d'intervention en milieu festif** qui a vocation à toucher toute personne qui, dans le cadre d'une manifestation festive, se met en danger ou met d'autres personnes en danger du fait de consommations de substances psychoactives.*

*Les CAARUD gèrent également **deux distributeurs-échangeurs de seringues, quai de l'Alma et rue des Orphelins.***

Territoire de santé 4



EN MATIÈRE DE SOINS

Réseau de santé

Réseau des microstructures médicales (RMS)

Ithaque
12 rue Kuhn
67000 **Strasbourg**
03 88 52 04 04

*Le réseau gère deux microstructures sur le territoire de santé 4 à **Thann**.
Pour obtenir les coordonnées des médecins de ces microstructures, il convient de s'adresser à l'association Ithaque.*

Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

CSAPA (Alter-Native)

Alter-Native
9a rue Schlumberger
68200 **Mulhouse**
03 89 59 27 28

Structure dépendant des centres hospitaliers de Mulhouse et de Rouffach.

CSAPA (Le Cap)

Le Cap
4-6 rue Schlumberger
68200 Mulhouse
03 89 33 17 99

Il existe des antennes de ce CSAPA :

- *avenue du 8^e Régiment des Hussards
Quartier Plessier à **Altkirch**
03 89 40 67 01 ;*
- *20 rue du Ballon à **Saint-Louis**
03 89 70 14 14 ;*
- *dispensaire du Centre hospitalier de Thann,
rue des Remparts à **Thann**
03 89 37 20 31.*

Consultations jeunes consommateurs

Consultation jeunes consommateurs

Alter-Native
9a rue Schlumberger
68200 **Mulhouse**
03 89 59 27 28

Structure dépendant des centres hospitaliers de Mulhouse et de Rouffach.

Consultation jeunes consommateurs

Le Cap
4-6 rue Schlumberger
68200 **Mulhouse**
03 89 33 17 99

Il existe des antennes de cette consultation :

- *avenue du 8^e Régiment des Hussards
Quartier Plessier à **Altkirch**
03 89 40 67 01 ;*
- *20 rue du Ballon à **Saint-Louis**
03 89 70 14 14.*



Consultation jeunes consommateurs (Ecimud)

Hôpital du Hasenrain
pôle de psychiatrie
87 avenue d'Altkirch
68051 **Mulhouse** Cedex
03 89 64 75 15

*Il existe une antenne de cette consultation à **Thann**. Pour prendre rendez-vous, il convient de contacter l'Ecimud de Mulhouse.*

Consultations de tabacologie

Consultation de tabacologie

Hôpital Émile Muller
pôle de psychiatrie addictions tabacologie
20 avenue du Dr René Laennec
68051 **Mulhouse** Cedex
03 89 64 73 88

Consultation de tabacologie

Le Cap
4-6 rue Schlumberger
68200 **Mulhouse**
03 89 33 17 99

Il existe des antennes de cette consultation :

- *avenue du 8^e Régiment des Hussards
Quartier Plessier à **Altkirch**
03 89 40 67 01 ;*
- *20 rue du Ballon à **Saint-Louis**
03 89 70 14 14 ;*
- *dispensaire du Centre hospitalier de Thann,
rue des Remparts à **Thann**
03 89 37 71 88.*

Consultation de tabacologie pour diabétiques

Centre hospitalier Saint-Morand
réseau santé de Haute-Alsace
23 rue du 3^e Zouave
68130 **Altkirch**
03 89 08 35 07

Consultation de tabacologie

Centre hospitalier de Pfastatt
pôle addictologie-alcoologie
1 rue Henry Haeffely
68120 **Pfastatt**
03 89 52 80 31

Consultation de tabacologie-maternité

Centre hospitalier Saint-Jacques
réseau périnatalité Thur-Doller
1 rue Saint-Jacques
68800 **Thann**
03 89 37 71 87

Service d'addictologie

Service de médecine polyvalente à orientation alcoologique

Centre hospitalier de Pfastatt
pôle addictologie-alcoologie
1 rue Henry Haeffely
68120 **Pfastatt**
03 89 52 80 31

Territoire de santé 4

Équipes de liaison et de soins en addictologie

Équipe de coordination et d'intervention auprès des malades usagers de drogues (Ecimud)

Hôpital du Hasenrain
pôle de psychiatrie
87 avenue d'Altkirch
67051 **Mulhouse** Cedex
03 89 64 75 15

Unité hospitalière de liaison pour malades alcooliques

Hôpital Émile Muller
pôle pathologies digestives
20 avenue du Dr René Laennec
67070 **Mulhouse** Cedex
03 89 64 70 92

Équipe de liaison et de soins en addictologie

Centre hospitalier Saint-Morand
23 rue du 3^e Zouave
68130 **Altkirch**
03 89 08 30 23

Hôpital de jour en addictologie

Hôpital de jour

Centre hospitalier de Pfastatt
pôle addictologie-alcoologie
1 rue Henry Haeffely
68120 **Pfastatt**
03 89 52 82 96

Dispositifs de dépistage et/ou de soins des maladies infectieuses

Consultation de dépistage anonyme et gratuite (CDAG)

Hôpital Émile Muller
20 avenue du Dr René Laennec
67070 **Mulhouse** Cedex
03 89 64 61 85

Index



a

Action sida ville.....	32
Aides.....	34, 49
À l'Aide.....	33
Alcool abstinence Sundgau.....	48
Alcool Alsace addictions.....	33
Alcool assistance.....	26, 33, 48
Alcooliques anonymes.....	33
ALT.....	26, 34, 36, 42
Alter-Native.....	50
Amicale de la Croix bleue Colmar et environs.....	42
Argile.....	44, 49
Association de formation et de prévention des risques addictifs (AFPRA)/OPPELIA.....	48
Au Trèfle.....	48

c

Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD).....	14, 15, 35, 49
Centre de santé de la MGEN.....	37
Centre de soins de l'infection par le VIH.....	39
Centre d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles, des hépatites et du sida (CDAG/CIDDIST).....	39
Centre hospitalier de Haguenau.....	27, 28, 29
Centre hospitalier intercommunal de la Lauter.....	27, 28
Centre hospitalier Sainte-Catherine.....	27, 28, 29
Centre hospitalier Saint-Jacques.....	51
Centre hospitalier Saint-Morand.....	51, 52
Centre hospitalier de Guebwiller.....	45
Centre hospitalier d'Erstein.....	38
Centre hospitalier de Pfaffstatt.....	51, 52
Centre hospitalier de Rouffach.....	44, 45
Centre hospitalier de Sélestat.....	43, 44, 45
Centre hospitalier de Thann.....	50, 51
Centre hospitalier d'Obernai.....	43
Centre hospitalier régional et universitaire de Strasbourg (CHRU).....	39
Centre méthadone et accueil toutes addictions.....	36
Centre Paul Strauss.....	37
Centre périnatal de proximité d'Obernai.....	38
Centres ressources conduites à risque.....	32
Château Walk.....	29
CIRDD Alsace.....	32
Clinique Saint-Luc.....	38
Comité départemental de lutte contre les maladies respiratoires.....	42
Comité régional de lutte contre les maladies respiratoires.....	32
Conseil général du Bas-Rhin service jeunesse.....	32
Consultation d'alcoologie.....	38
Consultation de dépistage.....	39
Consultation de dépistage anonyme et gratuite (CDAG).....	39, 45, 52
Consultations de tabacologie.....	28, 37, 44, 51
Consultation de tabacologie-cannabis.....	37
Consultation de tabacologie-maternité.....	38, 44, 51
Consultation de tabacologie pour diabétiques.....	51
Consultations jeunes consommateurs.....	18, 27, 37, 44, 50, 51



Coordination régionale de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine (Corevih).....	32
Centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).....	9, 10, 16, 17, 18, 27, 36, 43, 44, 50
Centres de soins de suite et de réadaptation addictologiques (CSSRA).....	29

d

Dispositifs de dépistage et/ou de soins des maladies infectieuses.....	39, 45, 52
Dispositifs de prise en charge des patients avec comorbidités psychiatriques.....	14, 29, 38
Dispositif Pass-age.....	34
Droits des non-fumeurs.....	32

e

Équipe de liaison en tabacologie.....	45
Équipes de liaison et de soins en addictologie.....	19, 28, 38, 45, 52
Équipe de coordination et d'intervention auprès des malades usagers de drogues (Ecimud).....	45, 51, 52
Équipe de soins et d'accueil psychiatrique aux usagers de drogue (Esapud).....	29, 39
Équipe mobile de la Ville de Strasbourg.....	35
Établissement public de santé Alsace Nord (EPSAN).....	28, 29, 39

f

Foyer protestant à Strasbourg.....	33
------------------------------------	----

g

Gala.....	34
-----------	----

h

Hôpital civil de Strasbourg.....	32, 36, 37, 38, 39
Hôpital du Hasenrain.....	51, 52
Hôpital Émile Muller.....	51, 52
Hôpital de Hautepierre.....	36
Hôpital de jour en addictologie.....	20, 21
Hôpitaux civils de Colmar.....	43, 44, 45

i

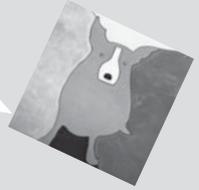
Icare.....	33
Ithaque.....	27, 35, 36, 37, 43, 50

l

La Bobine.....	36
La Croix bleue.....	26, 42, 48
La Santé de la famille.....	33
Le Cap service prévention.....	48, 50, 51
Les Amis de la santé du Bas-Rhin.....	33
Les Anciens de Marienbronn.....	42
Le Trait d'union.....	39
Ligue contre le cancer.....	32, 42
Local Croix d'Or à Schirrhein.....	26

m

Mairie de Bischwiller.....	26
Maison d'arrêt de l'Elsau.....	36
Maison de la solidarité d'Erstein.....	33
Maison des adolescents.....	34, 49
Maison des associations.....	33, 48
Maison des loisirs et de la culture à Haguenau.....	26
Maison multi-associative de Molsheim.....	33



n

Nouvel Hôpital civil..... 36, 37, 39

o

Oxygène..... 42

p

Planning familial..... 34, 49

Plateforme départementale d'aide au sevrage
tabagique pour la population psychiatrique..... 38

Pénélope..... 35

Pôle référence VHC..... 15, 18, 39

r

Réseau de cardio prévention..... 38

Réseau départemental des
Points accueil écoute jeunes (PAEJ)..... 26, 34, 42

Réseau des microstructures
médicales (RMS)..... 16, 27, 35, 43, 50

Réseau maternité et addictions (RMA)..... 16, 37

Revivre..... 48

s

Salle associative à Obernai..... 33

Salle des Quatre-Saisons à Herrlisheim..... 26

Salle polyvalente à Gundershoffen..... 26

Service d'addictologie..... 10, 27, 28, 51

Service universitaire de médecine préventive
et de promotion de la santé (SUMPS)..... 37, 39

Sida info service..... 34

Société française de La Croix bleue
groupe Haute-Alsace..... 42

SOS hépatites..... 34

Structures de prévention des addictions,
du sida ou des hépatites..... 32, 42, 48

Structures d'accueil, d'information, d'écoute,
d'accompagnement et d'orientation
pour les jeunes présentant
des conduites à risque..... 26, 34, 42, 49

Structures d'accueil, d'écoute, d'accompagnement
et d'orientation pour les personnes
en difficulté avec l'alcool..... 26, 33, 42, 48

Structures d'accueil, d'information,
d'écoute, d'accompagnement et d'orientation
pour malades du VIH ou ayant une hépatite..... 34, 49

Suicide écoute prévention intervention
auprès des adolescents (Sepia)..... 43, 49

Syndicat interhospitalier
de la Communauté urbaine de Strasbourg
Centre médico chirurgical obstétrical
(SIHCUS-CMCO)..... 35, 37

u

Unité hospitalière de liaison
pour malades alcooliques..... 52

Unité de coordination de tabacologie..... 44, 45

v

Vie libre..... 26, 48

Ville de Strasbourg
délégation prévention sécurité..... 35

Les visuels sont le fruit d'ateliers organisés par les structures suivantes :

- en couverture : Fresque collective, atelier arts plastiques animé par Denis Turillon, Centre thérapeutique résidentiel La Robertsau, Alt (de 2010 à 2012)
- intérieur de la couverture : Paysage et déambulation, Paysage et construction, atelier La Fabrik visuelle animé par la plasticienne Nathalie Dohlen, Hôpitaux universitaires de Strasbourg
- page 4 : Atelier La Fabrik visuelle animé par la plasticienne Nathalie Dohlen, Hôpitaux universitaires de Strasbourg
- page 12 : Atelier La Fabrik visuelle animé par la plasticienne Nathalie Dohlen, Hôpitaux universitaires de Strasbourg
- page 21 : Fresque collective, atelier arts plastiques animé par Denis Turillon, Centre thérapeutique résidentiel La Robertsau, Alt (de 2010 à 2012)
- page 22 : Sculpture réalisée par Émilien, atelier arts plastiques animé par Valérie Valeau, stagiaire en formation d'art-thérapie, Alt (2012)
- pages 25, 26, 27 : Peinture réalisée par des patients en hôpital de jour (2009), Centre hospitalier de Haguenau
- pages 31, 32, 35, 39 : Atelier photo LE LABO, Ithaque
- page 41 : Peinture réalisée par Jean-Christophe, atelier de peinture animé par Bertrand Hirth, Centre d'accueil et de soins, Alt (2010)
- pages 42, 43, 44 : Peinture réalisée par Karine, atelier Rep'Art, CSAPA Sélestat
- page 47 : L'atelier au féminin, Le Cap
- pages 48, 49, 50 : Atelier photo LE LABO, Ithaque
- page 53 : Peinture réalisée par Jonathan, atelier Rep'Art, CSAPA Sélestat
- page 54 : Peinture réalisée par Catherine, atelier Rep'Art, CSAPA Sélestat
- page 55 : Peinture réalisée par Émilien, atelier arts plastiques animé par Valérie Valeau, stagiaire en formation d'art-thérapie, Alt (2012)





ars
● Agence Régionale de Santé
Alsace

